

Communiqué de presse

La FIPS recrute Vincent Chevrier comme directeur de la stratégie

19 février 2026

La Fédération des institutions paritaires de protection sociale (FIPS) intègre Vincent Chevrier au sein de son comité de direction. L'ancien membre de la Cour des comptes est recruté comme directeur de la stratégie, avec pour mission immédiate d'accompagner les travaux de la fédération dans la perspective de la présidentielle de 2027.

Diplômé de l'ENA en 2002, Vincent Chevrier a débuté sa carrière au sein du ministère de la Sécurité sociale, où il a piloté les sujets retraites et prévoyance avant d'être nommé conseiller social à l'Ambassade de France à Londres. Son appétence pour les enjeux de la protection sociale complémentaire l'a ensuite conduit à l'UNOCAM en tant que secrétaire général. Divers postes ultérieurs au sein des ministères sociaux lui ont permis d'élargir encore sa palette de compétences dans les domaines des politiques familiales, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Il a enfin rejoint la Cour des comptes en 2019, où il a affiné sa maîtrise du financement de la protection sociale, notamment sur la question des retraites.

Juste avant de rejoindre la FIPS, il était chargé de la coordination de la conférence travail-emploi-retraite (TER) initiée par le gouvernement avec les partenaires sociaux. Ses nouvelles missions au sein de la FIPS s'inscrivent donc dans la continuité de son parcours d'expert au service du dialogue social.

« Fin connaisseur de notre système de protection sociale, Vincent a l'habitude des environnements complexes et des missions à forts enjeux. Mais au-delà de son expertise, je compte sur sa créativité personnelle et sur la richesse de son parcours pour m'aider à construire les positions de la FIPS et à affirmer la place de la gestion paritaire. »

Quentin Bériot, Délégué général, FIPS

À propos de la FIPS

La Fédération des institutions paritaires de protection sociale (FIPS) est l'organisation représentative des partenaires sociaux, et de l'ensemble des institutions de prévoyance et des groupes de protection sociale. Elle porte leur parole auprès des pouvoirs publics nationaux et européens.

La FIPS représente les intérêts de 14 millions de salariés couverts dans plus de 2 millions d'entreprises. Avec ses 41 adhérents, elle développe une information pédagogique sur la protection sociale complémentaire et met en lumière l'efficacité du paritarisme de gestion pour concevoir et piloter des garanties adaptées aux besoins des salariés et de leurs proches en santé, prévoyance, épargne et retraite supplémentaire.

Véritable force de proposition, elle agit sur l'ensemble du champ de la protection sociale complémentaire, avec la conviction que celle-ci contribue à la compétitivité et à l'attractivité des entreprises au bénéfice des salariés.

Contact presse :

Miriana Clerc / Tel : 06 74 19 20 50 / Courriel : m.clerc@fips-paritaire.fr / <https://www.fips-paritaire.fr/>

Direction : relations institutionnelles et communication